

Vous êtes une entreprise de travaux forestiers
Fibois Auvergne-Rhône-Alpes vous propose en 2025
en partenariat avec ses interprofessions territoriales son adhésion à l'offre de service
(Ces services sont réservés aux entreprises réalisant de la prestation forestière)

Une adhésion au Service Pro



- Centralisation des documents obligatoires et de garantie de régularité de votre activité (attestation MSA, assurance).
- Transmission d'une carte d'adhésion et fiche adhérent attestant de la régularité de votre entreprise.
- Promotion des adhérents au service pro
- Diffusion à la demande des informations aux donneurs d'ordres.

Une adhésion au Contrat d'engagement PEFC



- Adhésion à une démarche d'amélioration de votre entreprise (environnement, sécurité, réglementation)
- Accompagnement et conseil du chargé de mission amont forestier en fonction de vos besoins.
- Accès à des subventions régionales (achat de matériel) ou départementales (aide installation)

NB : Si vous êtes déjà certifié PEFC par une activité de négoce, le contrat d'engagement PEFC n'est pas nécessaire

Pour adhérer : une seule et unique démarche,
un SEUL document

TYPE D'ADHESION		LISTE DES PIÈCES A FOURNIR
Service pro // Pièces à joindre impérativement	<input type="checkbox"/>	Fiche de renseignements entreprises remplie (page 2)
	<input type="checkbox"/>	Engagements remplis, datés et signés (page 3)
	<input type="checkbox"/>	Attestation sur l'emploi de main d'œuvre étrangère remplie, datée et signée (page 4)
	<input type="checkbox"/>	Attestation d'assurances responsabilité civile professionnelle à jour
	<input type="checkbox"/>	Attestation de régularité fiscale à demander à votre service des impôts sur les sociétés ou sur le revenu
	<input type="checkbox"/>	Attestation de formation des salariés / non salariés de l'entreprise (SST, AIPR, Certiphyto et abattage dangereux)
		Règlement : si adhérent Fibois ou associations d'ETF* : 96 € TTC si non adhérent : 240 € TTC
Service pro et contrat d'engagement // Pièces à joindre impérativement	<input type="checkbox"/>	Fiche de renseignements entreprises remplie (page 2)
	<input type="checkbox"/>	Engagements remplis, datés et signés (page 3)
	<input type="checkbox"/>	Attestation sur l'emploi de main d'œuvre étrangère remplie, datée et signée (page 4)
	<input type="checkbox"/>	Attestation d'assurances responsabilité civile professionnelle à jour
	<input type="checkbox"/>	Attestation de régularité fiscale à demander à votre service des impôts sur les sociétés ou sur le revenu
	<input type="checkbox"/>	Attestation de formation des salariés / non salariés de l'entreprise (SST, AIPR, Certiphyto et abattage dangereux)
		Règlement : si adhérent Fibois ou associations d'ETF* : 168 € TTC si non adhérent : 372 € TTC
Contrat d'engagement // Pièces à joindre impérativement	<input type="checkbox"/>	Fiche de renseignements entreprises remplie (page 2)
	<input type="checkbox"/>	Engagements remplis, datés et signés (page 3)
		Règlement : si adhérent Fibois ou associations d'ETF* : 90 € TTC si non adhérent : 132 € TTC
Tout dossier incomplet ne sera pas traité, ni relancé // Merci de vous assurer de disposer de toutes les pièces nécessaires		

A retourner par courrier avec le règlement à Fibois Auvergne-Rhône-Alpes - 10 Allée des Eaux et Forêts - 63370 LEMPDES

* L'adhésion sera vérifiée auprès des associations concernées : les associations du 42, ARDEF (69), Forest'ain (01), ASDEFS (73-74), et ADIF (26-38)

Fiche de renseignements entreprises -A remplir obligatoirement

Données qui vont apparaître dans l'annuaire

Entreprise :

Siret :

Adresse siège social :

.....

.....

Téléphone :Mail entreprise :

Données non diffusées

Contact (Nom // Prénom) :

Fonction dans l'entreprise :

Adresse (si différente de l'entreprise) :

.....

Téléphone (ligne directe) : Portable :Mail personnel :

Rayon d'intervention :

Votre métier (cochez la case correspondante):

% du CA en prestation :%

Récolte de bois

- Abattage manuel
- Abattage mécanisé
- Débardage par porteur
- Débardage par câble mat
- Débardage par skidder
- Traitement phytosanitaire des souches / bois abattus

% du CA en négoce de bois : %
(vente de bois ronds, bûches...)

Pépinières / Négoce de plants forestiers

- Production de plants
- Vente de plants forestiers

Vente fournitures / produits

- Vente de fournitures forestières
- Vente de produits phytosanitaires

Transport de bois

- En tant qu'ETF je ne transporte que mes propres bois

Travaux autres

- Transformation bois de chauffage
- Travaux publics (entretien, réalisation de voiries forestières)
- Transformation de bois énergie (broyage plaquette)

Préparation à la plantation

- Mise en andain
- Dessouchage
- Sous solage
- Potets / Pelle
- Broyage
- Labour
- Scarification

Plantation

- Plantation manuelle (mise en place de plants)
- Plantation mécanisée (mise en place de plants)
- Mise en place de protection gibier

Suivi de plantation

- Elagage
- Dépressage manuel
- Dégagements de plantation manuels
- Taille de formation
- Gyrobroyage (dégagement / débroussaillage)
- Dépressage mécanisé
- Ehoupage
- Traitement phytosanitaire

Achat / Vente de bois sur pied

- | | | |
|-----------------------------------|-----------------------------|-----------------------------|
| <input type="checkbox"/> Feuillus | <input type="radio"/> achat | <input type="radio"/> vente |
| <input type="checkbox"/> Résineux | <input type="radio"/> achat | <input type="radio"/> vente |

Achat / Vente de bois bord de route

- | | | |
|--|-----------------------------|-----------------------------|
| <input type="checkbox"/> Bois de chauffage (billons) | <input type="radio"/> achat | <input type="radio"/> vente |
| <input type="checkbox"/> Bois d'industrie - Feuillus | <input type="radio"/> achat | <input type="radio"/> vente |
| <input type="checkbox"/> Bois d'industrie - Résineux | <input type="radio"/> achat | <input type="radio"/> vente |
| <input type="checkbox"/> Bois d'œuvre - Feuillus | <input type="radio"/> achat | <input type="radio"/> vente |
| <input type="checkbox"/> Bois d'œuvre - Résineux | <input type="radio"/> achat | <input type="radio"/> vente |
| <input type="checkbox"/> Plaquette forestière | <input type="radio"/> achat | <input type="radio"/> vente |

Engagements de l'entreprise**Général**

Je m'engage à avertir, dans les plus brefs délais et par courrier avec accusé de réception, le gestionnaire des services de tout changement pouvant survenir au sein de mon entreprise susceptible de modifier et/ou d'altérer les informations la concernant.

Contrat d'engagement PEFC

J'engage mon entreprise pour **5 ans** à

- **Participer à la certification** de la gestion forestière durable PEFC **pour l'ensemble de mon activité**. Ma participation sera reconduite tacitement tous les cinq ans sous réserve de l'acquiescement de ma contribution, et sauf dénonciation de ma part par courrier au moins 3 mois avant la date d'expiration.
- Respecter les **règles de la gestion forestière durable** définies dans les PEFC/FR ST 1003-1 : 2016, PEFC/FR ST 1003-2 : 2016, PEFC/FR ST 1003-3 : 2016) et les règles de la certification forestière régionale et de groupe définies dans le PEFC/FR ST 1002 : 2016 ;
- **Faciliter la mission** du personnel de PEFC AURA et de l'organisme certificateur amenés à effectuer des contrôles de conformité et les autoriser à cet effet à titre confidentiel à consulter tout document utile relatif à mon activité en lien avec ma participation au système PEFC;
- **Mettre en place les actions correctives** qui me seront demandées par PEFC AURA en cas de pratiques forestières non conformes, sous peine d'exclusion de ma participation à la certification forestière ;
- Accepter que ma participation soit publique ;
- **Régler la contribution financière** relative à ma participation au système PEFC.
- Accepter le fait que la démarche PEFC s'inscrit dans un processus d'amélioration continue et qu'en conséquence les règles de gestion forestière durable (PEFC/FR ST 1003-1 : 2016, PEFC/FR ST 1003-2 : 2016, PEFC/FR ST 1003-3 : 2016) sur lesquelles je me suis engagé pourront être modifiées ; une fois informé de ces changements, je pourrais poursuivre mon engagement (par accord tacite) au sein de PEFC, ou mettre fin à ma participation par courrier adressé à PEFC AURA ;
- **Mettre à jour** (auprès de FIBOIS AuRA, qui les transmettra à PEFC AURA), **les** informations relatives à ma participation en cas de modification de ma situation ou à sa demande ;
- **Conserver, sur une durée minimum de 5 ans**, les documents me permettant de justifier du respect de mes engagements, notamment les justificatifs de formation, les contrats de prestations travaux forestiers, les échanges de courriers, etc. ;
- **En cas de retrait volontaire ou d'exclusion**, j'ai bien noté que je ne pourrai pas de nouveau participer à PEFC pendant une période fixée par PEFC AURA.
- Je demande l'usage du logo PEFC de PEFC AURA et m'engage à les utiliser uniquement sur les documents et supports hors produits (par exemple : contrats de prestation, factures, site internet, signalétique en forêt, documents de communication,...)

- **Je prends note que ce Contrat d'Engagement à PEFC n'a pas valeur de certificat de chaîne de contrôle, il n'ouvre donc pas le droit de vendre du bois certifié PEFC**

Spécifique Service Pro

- J'autorise le gestionnaire des services à transmettre à mes clients une copie de ma carte professionnelle ainsi que l'ensemble des documents ayant servi à sa validation dans le cas où le client en exprimerait la demande.
- J'autorise ma compagnie d'assurances à transmettre à FIBOIS AuRA l'ensemble des informations dont il pourrait avoir besoin pour la validation de Service pro
- Je mandate Fibois AuRA afin de collecter pour le compte de mon entreprise les documents issus de la MSA.

Nom et Prénom**Date et signature obligatoire**

Attestation sur l'emploi des salariés

Cochez la case qui convient - A remplir même si vous n'employez pas de main d'oeuvre

J'atteste sur l'honneur :

- Notre entreprise **n'emploie pas** de salariés.
- Notre entreprise **n'emploie actuellement aucun salarié originaire d'un pays hors « EEE »**, ni ressortissants d'un état « EEE » en période transitoire, soumis à autorisation de travail en France. (Espace Economique Européen)

Je m'engage à informer immédiatement le donneur d'ordres du recrutement de tels salariés et à lui transmettre les informations et documents demandés par la réglementation en vigueur. (Tableau ci-joint).

- Notre entreprise **emploie actuellement au moins un salarié originaire d'un pays hors « EEE »** ou d'un état « EEE » en période transitoire, soumis à autorisation de travail en France mentionné à l'art. L5221-2 du Code du Travail.

LISTE DES SALARIES ETRANGERS, SOUMIS A AUTORISATION DE TRAVAIL EN FRANCE, ETABLIE A PARTIR DU REGISTRE UNIQUE DU PERSONNEL (art. 8254-2 du Code du Travail)

Nom	Prénom	Date d'embauche	Nationalité	Type ID*	Numéro ID**

Les salariés de votre entreprise se voient systématiquement remettre des bulletins de paie conformes aux dispositions de l'article R.3243-1 du code du travail français

*Type ID : Type du titre valant autorisation de travail (Carte de séjour, carte de résident, carte de séjour temporaire).

**Numéro ID: Numéro d'ordre du titre valant autorisation de travail.

Je déclare avoir pris connaissance de l'Article 441-7 du Code Pénal.

Nom et Prénom

Date et signature obligatoire

A retourner par courrier avec le règlement à

Fibois Auvergne-Rhône-Alpes

10 Allée des Eaux et Forêts

63370 LEMPDES

Vos contacts : Samuel Resche - 04 73 16 59 79 // 06 37 24 87 78

Florence Malhière/Neige - 04 73 16 59 79